



# ***BARD***

## *Bulletin communal*

2018

N°69



A Bard, cette quatrième année de mandat aura été celle de la continuité. Grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la municipalité a pu investir plus de 150 000 € dans la réalisation de l'espace associatif et périscolaire du Perron, et près de 65 000 € dans des travaux de voirie. Cette maîtrise des dépenses et le maintien des recettes (pas de baisse de la DGF en 2018) permet aussi d'envisager des investissements importants pour l'année à venir, avec pour objectif principal la réduction de nos dépenses énergétiques.

Continuité aussi dans le maillage d'actions au quotidien, celles des différents groupes de travail qui s'activent à mobiliser toutes les forces vives de la commune, celles des associations qui animent et créent du lien social, celles de l'école qui forme les citoyens de demain...

Loire Forez agglomération continue sa mue. Les enjeux de demain (gestion des déchets, cycle de l'eau...) sont au cœur des prises de compétences. La force de la structure, associée à des volontés politiques fortes, doit permettre de répondre au mieux aux besoins du territoire et aux défis de demain, et de proposer de réelles solutions.

Cependant, cette année 2018 se termine par une crise nationale, marquée par des tensions, et des revendications économiques et sociales. Gageons que, nous tous à notre échelon, soyons capables d'y apporter les meilleures réponses afin de proposer un nouveau modèle, plus juste socialement et plus durable écologiquement. Gageons que les communes, à travers des intercommunalités fortes, puissent retrouver une vraie place dans le débat public, et la capacité d'apporter des solutions pour chacun. Gageons aussi que les tensions s'apaisent et que la sérénité soit de mise pour construire des bases solides aux alternatives proposées.

Ce sont mes vœux pour vous tous pour cette année 2019.

Nous vous donnons rendez-vous

**Samedi 12 janvier 2019 à 11h à la Salle Polyvalente**

pour la traditionnelle cérémonie des Vœux.

**Le Maire**  
**Quentin PÂQUET**

## Sommaire

### Votre commune

- Budget p 4
- Vie locale p 5
- Urbanisme / THD p 6-7
- Travaux / Voirie / Pôle technique p 8-10
- Syndicat du Cotayet p 11
- Loire Forez agglomération p 12-13
- Ecole / Autour du livre p 14-15
- Etat Civil / Recensement p 16-17
- Fan d'abeilles / Sections p 18
- Commission chemins p 19
- Station météorologique p 20
- Paroisse / Bénévolat p 21

Vos Associations p 22 à 29

La Truite du Haut-Lignon p 30

Commémoration 14/18 p 31

### Infos mairie:

Tel : 04 77 76 22 60

Email : [mairiebard@wanadoo.fr](mailto:mairiebard@wanadoo.fr)

Site : [www.bard.fr](http://www.bard.fr)

### Horaires d'ouverture :

Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h

Mercredi : 14h-16h

### Permanences du maire

Le mardi et jeudi sur RDV

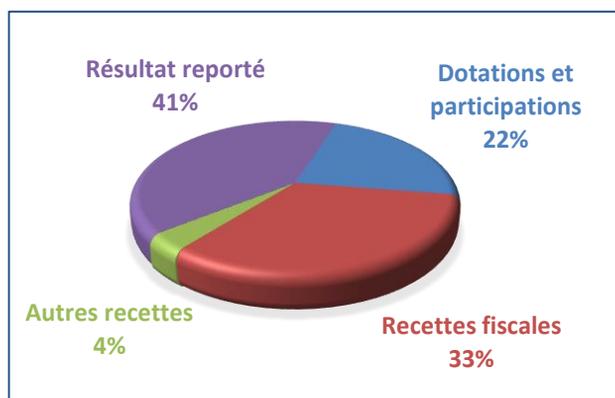
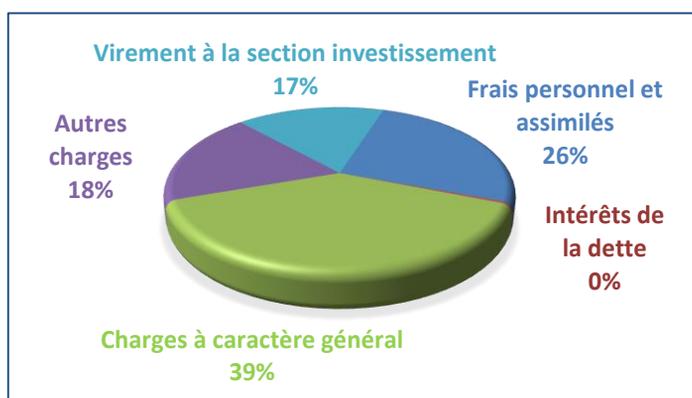
## Budget 2018 - Fonctionnement

### Dépenses de fonctionnement

	Montants	Ratios/hab
Frais de personnel et assimilés	123 000	181
Intérêts de la dette	1 453	2
Charges à caractère général	185 494	274
Autres charges	88 694	131
Virement à la section investissement	80 359	119
Dotation aux amortissements	6 344	10
<b>TOTAL</b>	<b>485 344</b>	

### Recettes de fonctionnement

	Montants	Ratios/hab
Dotations et participations	108 900	161
Recettes fiscales	161 900	239
Autres recettes	17 446	26
<b>TOTAL</b>	<b>288 246</b>	
Résultat reporté	197 098	
<b>TOTAL</b>	<b>485 344</b>	



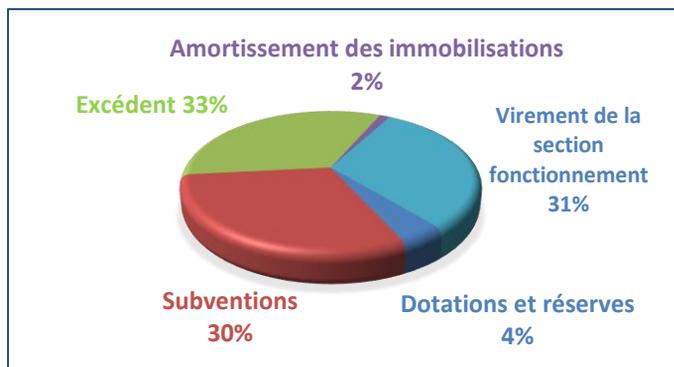
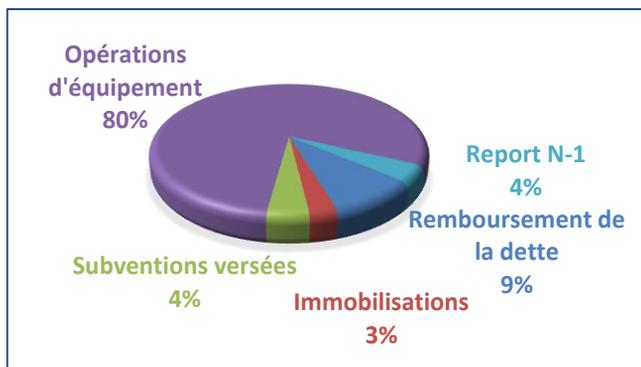
## Budget 2018 - Investissement

### Dépenses d'investissement

	Montants	Ratios/hab
Remboursement de la dette	23 770	35
Immobilisations	7 200	11
Subventions versées	10 835	16
Opérations d'équipement	207 090	305
<b>TOTAL</b>	<b>248 895</b>	
Report N-1	10 830	
<b>TOTAL</b>	<b>259 725</b>	

### Recettes d'investissement

	Montants	Ratios/hab
Dotations et réserves	10 973	16
Subventions	78 611	116
Excédent	86 269	127
Amortissement des immobilisations	3 513	5
Virement de la section fonctionnement	80 359	119
<b>TOTAL</b>	<b>259 725</b>	



# Vie locale

## Cinéma sous les étoiles

Le vendredi 25 mai, la MJC "Loisirs au village" et la mairie ont organisé une séance de cinéma sous les étoiles. À partir de 22h, au Perron, la projection du film "Tout le monde debout" de Franck DUBOSC pouvait démarrer devant de nombreux spectateurs. Conditions météo idéales pour suivre le double spectacle de la vue sur la plaine de nuit et du récit cinématographique.



## Poly'Sons

Le dimanche 10 juin a eu lieu le concert de la ballade des Poly'Sons, organisé par le théâtre des Pénitents et Loire Forez agglomération, et accueilli par la commune.

Le but de ce concert était de diffuser de la chanson française dans 5 communes du territoire de Loire Forez. Si la chanteuse Cécile HERCULE était tête d'affiche, c'est le groupe local "4 good gays" qui a assuré la première partie avec du Rock anglais. L'humour et le charme de Cécile HERCULE ont suivi.

La soixantaine de spectateurs présente a apprécié le contraste musical.



## La ballade de Nâgara

Quatre musiciens, quatre chanteurs, une conteuse. Une histoire africaine, celle de la jeune Nâgara, partie à la recherche de la sagesse, magistralement contée et illustrée par une musique à la fois sénégalaise et européenne. Une heure d'enchantement pour l'esprit et les oreilles, dans un lieu à l'acoustique propice.

Ca se passait dimanche 2 décembre à l'église de Bard. Une bonne soixantaine de personnes, dont de nombreux Bardois ont assisté à ce spectacle proposé par la municipalité et interprété par des artistes venus du Lyonnais et du Genevois.

Notons que l'initiatrice de ce projet musical est originaire de Bard et que c'était sa première occasion de se produire dans ce village. A renouveler !



## Résidence d'artiste, danse contemporaine et baltrad'

En plein cœur de l'été, une équipe bien singulière s'est installée au village, une semaine durant. Pauline SIMON, danseuse professionnelle, qui a passé ses vacances à Bard durant son enfance, a amené avec elle six musiciens venus d'Auvergne, du Lyonnais et de la région parisienne.

Dès le lundi, violon, violoncelle, harmonium, contrebasse, batterie, cabrette ont résonné dans le Bourg. Le jeudi 26 juillet au soir, le spectacle était prêt : "Per que torçut dansan lo monde" (Pour que tordu danse le monde), moment de danse contemporaine suivi d'un bal trad (musique traditionnelle du massif central). Etonnant mélange !



## Marche de la Paix

Cela fait plus de 10 ans que l'association Solidarité Forez Palestine organise (cette année le dimanche 2 septembre) la Marche de la Paix à Bard, une journée de détente avec 2 marches proposées et un repas à l'arrivée.

Une journée sous le signe de la solidarité et du soutien à la lutte du peuple palestinien pour la justice et la paix.

## Fête des voisins

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, toujours sous l'impulsion de Serge et Stéphane, le 1<sup>er</sup> juin, une cinquantaine d'habitants du Bourg et des alentours s'est retrouvée pour arroser comme il se doit l'espace du Perron flambant neuf.

Bonne ambiance, discussions, chants et danses se sont prolongés tard dans la nuit !



## Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal : définir ensemble le territoire de demain

Afin de conforter les qualités du cadre de vie du territoire, l'ancienne Communauté d'Agglomération Loire Forez (45 communes, dont Bard) a lancé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le PLUi est un document transversal, qui permettra de planifier l'aménagement du territoire de manière cohérente et ambitieuse, pour répondre aux besoins des habitants, assurer le développement local, tout en respectant l'environnement. Il constitue un outil essentiel pour la mise en œuvre du projet global communautaire.

Informations et calendrier sur [www.pluiloireforez.fr](http://www.pluiloireforez.fr)

## Bard, une année chargée !

Cette année 2018 aura été marquée par une très forte augmentation des demandes d'urbanisme (96 au 12 décembre). Ceci s'explique par l'application sur la commune d'un document non-compatible avec les réglementations nationales, et un effet "d'appel d'air" amenant l'ensemble des propriétaires fonciers à vendre leurs terrains avant l'application du futur document. Afin de limiter ce phénomène et de stabiliser l'équilibre urbain/rural pour les prochaines décennies, la commune a choisi de répondre par un "sursis à statuer" aux demandes sur lesquelles il était possible de le faire. Le prochain document se verra plus ambitieux dans la préservation du foncier agricole et naturel.

## Autorisations délivrées dans l'année (jusqu'au 12 décembre 2018)

- Le 12 février 2018 : Division en vue de construire (2 lots) à Vinols à M GIRAUD Michel Claude
- Le 02 mars 2018 : Modification de façade et création d'une pergola à Moulin Palais à M et Mme DURAND
- Le 05 mars 2018 : Division en vue de construire (2 lots) à Vinols à M BRUNEL Bernard
- Le 12 mars 2018 : Modification et création d'ouvertures à Montchovet à M DREVET
- Le 23 mars 2018 : Division en vue de construire (1 lot) à Vinols à M DELORME
- Le 29 mars 2018 : Division en vue de construire (2 lots) à Celle à M GRILLET
- Le 30 mars 2018 : Division en vue de construire (3 lots) à Vinols à M GIRAUD Michel Claude
- Le 25 avril 2018 : Division en vue de construire (3 lots) à Montchovet à M JOANIN
- Le 25 avril 2018 : Division en vue de construire (2 lots) à Vinols à M JOANIN
- Le 04 mai 2018 : Division en vue de construire (1 lot) à Vinols à M FAURE
- Le 16 juin 2018 : Construction d'une maison individuelle à Vinols à M et Mme FARISSIER
- Le 10 juillet 2018 : Construction d'une maison individuelle à Vinols à M FAURE et Mme POULARD
- Le 19 juillet 2018 : Construction d'un garage à Vinols à M et Mme TAESCH
- Le 23 août 2018 : Construction d'une maison individuelle à Vinols à M MILANI et Mme SAUVADE
- Le 24 août 2018 : Construction d'une maison individuelle à Vinols à Mme COUTET et M DALZOTTO
- Le 24 août 2018 : Affouillement à Malleval à M DECELLE
- Le 30 août 2018 : Construction d'une maison individuelle à Vinols à M GOURE et Mme ARNAUD
- Le 06 septembre 2018 : Création d'une véranda et modification d'une fenêtre à Montchovet à M et Mme FAURE
- Le 18 septembre 2018 : Construction d'un abri bois à Montchovet à M CREPET
- Le 24 septembre 2018 : Construction d'une maison individuelle à Vinols à M FREJNIK et Mme SAUVADE
- Le 01 octobre 2018 : remplacement des fenêtres et volets à Moulin Palais à M LAFAY
- Le 18 octobre 2018 : Création d'une piscine à Contéol à M CLAVELLOUX et Mme MARCHAND
- Le 18 octobre 2018 : Construction d'une maison individuelle à Vinols à M BŒUF
- Le 26 novembre 2018 : Extensions d'une maison existante à Montchovet à M PALAY
- Le 06 décembre 2018 : Construction d'une maison individuelle à Celle à M MATTEI et Mme DURAND
- Le 06 décembre 2018 : Construction d'une maison individuelle à Celle à M GRANDPIERRE et Mme ARDAILLON
- Le 06 décembre 2018 : Création d'une piscine à Jambin à M THEVENON et Mme MARCHAND



## Sursis à Statuer

- Le 14 juin 2018 : Division en vue de construire (3 lots) à Vinols aux Consorts GIRAUD
- Le 14 juin 2018 : Division en vue de construire (4 lots) à Vinols aux Consorts GIRAUD
- Le 27 septembre 2018 : Lotissement à usage d'habitation (5 lots) à Vinols à LA FOREZIEENNE DE PROMOTION
- Le 07 décembre 2018 : Construction de deux maisons à Vinols à Mme CHOMAT et M BRUN

# Très Haut Débit

Pour rappel, la couverture THD42 de notre commune est répartie sur 3 zones :

- Le PM 115 pour quelques habitations Bardoises proches de Verrières
- Le PM 92 pour le Bourg et le haut de la commune
- Le PM 101 pour le bas de la commune.



## PM 92 : la fibre c'est bouclé

La dernière phase s'est achevée cette année. Une réunion publique a eu lieu au printemps, les premières prises étaient posées cet été. Déjà de nombreux habitants surfent sur internet plus de 100 fois plus vite qu'avant !

A NOTER : si vous n'avez pas encore entamé les démarches pour faire installer votre prise fibre, il faudra maintenant vous adresser directement au fournisseur d'accès que vous choisirez pour votre abonnement et c'est lui qui fera installer votre prise, gratuitement toujours.

**ATTENTION** : avant l'installation de la prise, prévoir les gaines et l'emplacement de la prise dans l'habitation.

## PM 101 : un peu de patience

Les travaux sont maintenant achevés. Après quelques soucis au niveau des soudures, celles-ci sont actuellement en phase de contrôle et reprises par SOBCEA .

Dès ces contrôles terminés, et vérifications faites par le SIEL, une date de réunion publique sera programmée.

## BARD : Village Très Haut Débit !

Le déploiement de la fibre optique sur notre commune a été financé par SIEL-Territoire d'énergie (33%), Loire Forez agglomération (33%), l'Etat (25%) et la région Auvergne-Rhône-Alpes (9%).

Jusqu'en 2025 les raccordements individuels sur le réseau public THD42 sont gratuits. Le réseau THD42 compte déjà 7 opérateurs (Attention, ils ne proposent pas encore tous des offres sur Bard).



## La fibre va révolutionner votre pratique d'Internet

Contrairement à l'ADSL, la fibre optique ne subit pas de perte de débit avec la distance. De plus, lorsque plusieurs personnes utilisent la même connexion avec plusieurs appareils au sein d'un foyer, le débit reste excellent pour chaque utilisateur. Avec un débit allant de 100 Mb/s à 1 000 Mb/s, la fibre permet de profiter du meilleur d'Internet, de la qualité vidéo Ultra HD et d'un temps de téléchargement incomparable.

La fibre facilite le télétravail, les téléconsultations, la transmission de fichiers lourds. Le Très Haut Débit est aussi un atout pour l'implantation d'entreprises en espace rural et il favorise la compétitivité.

En outre, dans le cas de la vente d'un logement, l'éligibilité au Très Haut débit est aujourd'hui un réel argument.

Pour en savoir plus sur le réseau THD42, le SIEL-Territoire d'énergie a mis à votre disposition un numéro d'information :

**04 77 430 855**

Prix d'un appel local

Retrouvez plus d'information et la liste des fournisseurs d'accès sur : [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr)

## Travaux de l'espace du Perron

Commencés au 15 octobre 2018, les travaux du Perron ont vu se succéder sans relâche 8 entreprises durant 7 mois pour pouvoir offrir aux Bardois cet espace tant attendu.

### Tableau de financement final

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	136 955	Subvention DETR 15,6%	28 357
Maitrise d'œuvre	13 832	Région Auvergne-RA 16,5%	30 000
Frais insertion	857	Subvention Paul SALEN 2,9%	5 300
		Emprunt 33,0%	60 000
		Fonds propres 32,0%	58 316
<b>TOTAL HT</b>	<b>151 644</b>		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>181 973</b>		<b>181 973</b>



### Inauguration

Le mardi 29 mai, l'inauguration de la nouvelle salle du Perron a réuni plus d'une centaine de personnes. Représentants de la Région (Jacques BLANCHET) et du Département (Jean-Yves BONNEFOY), présidents d'associations, équipe enseignante, élus des communes environnantes, étaient conviés à partager un verre sur la place du Perron pour fêter cet événement.

Les invités ont découvert une salle aux allures modernes, de plein pied avec une terrasse en partie couverte dans un cadre agréable bénéficiant d'une vue splendide sur la plaine du forez. L'aménagement intérieur prévoit le nécessaire pour mener des réunions (vidéo, sonorisation...).



### Remerciements

L'équipe municipale remercie :

- La Région, l'état et Paul SALEN, financeurs du projet
- Le maître d'œuvre, Cédric GOURBIERE
- L'ensemble des artisans, essentiellement locaux, qui sont intervenus sur ce chantier

L'espace du perron est désormais accessible aux associations. Celles-ci se la sont déjà appropriée et l'utilisent lors d'événements ponctuels (fête, pétanque...) ainsi que pour leurs rencontres hebdomadaires (Qi Gong, jeudi créatif...). C'est désormais aussi la salle de réunion pour les assemblées générales et les conseils municipaux.

Pour tout renseignement sur les conditions d'utilisation, merci de vous adresser à la mairie sur [mairiebard@wanadoo.fr](mailto:mairiebard@wanadoo.fr) ou au **04 77 76 22 60**



Coût total des travaux : 12 620 € HT  
subventionné à 50% par le Département

### Abri voyageurs de Vinols

Un groupe de travail "arrêt de car à Vinols" a été créée à l'automne 2017 pour apporter des idées à la restauration du lieu. Elle était composée de trois élus et trois voisins dont les propositions ont été approuvées par le conseil municipal,

Au printemps dernier, la zone de l'arrêt du bus a été entièrement rénovée pour permettre aux usagers des cars scolaires de se déplacer en toute sécurité avec un accès PMR. Une place de parking permet d'accéder à la benne à verre sans gêner la circulation des cars. Un nouveau panneau d'affichage municipal a été installé.

Il reste quelques aménagements à effectuer, comme la plantation de gazon, la création d'une haie et la mise en place d'un banc.

# Travaux à venir

## Aménagement du stade multisports

Le conseil a pour projet la remise en état du stade multisports : remplacement, renforcement et extension des filets pare-balls ; amélioration de la surface de jeu (écoulement des eaux, nivellement, ...).

Estimés à 14 000 € HT, ces travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention au Département et pourraient voir le jour fin de l'été 2019.

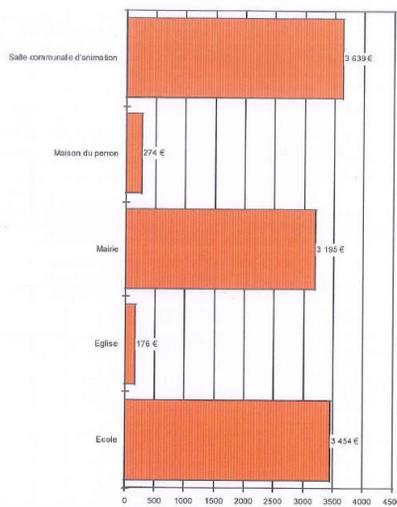
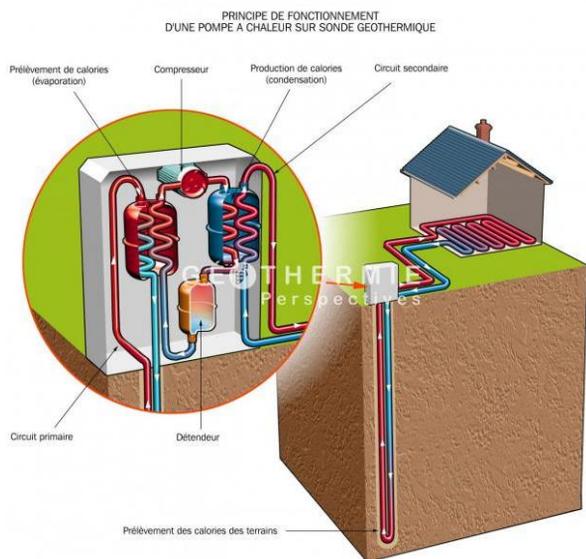


## Chauffage Géothermie

Le gros projet de la fin de mandat est la mise en place d'un chauffage géothermie au cœur du Bourg. Celui-ci sera situé sous la salle polyvalente, et dimensionné pour chauffer à terme la mairie, la salle polyvalente, la cuisine, la cantine et le logement du presbytère.

Des études seront réalisées au premier trimestre 2019. Elles consisteront à un forage vertical de 140m de profondeur, pour tester les capacités calorifiques du sol et la pertinence de ce projet. Leur coût : 14 000 € HT, subventionné à 50% par l'ADEME.

Si celles-ci s'avèrent concluantes, la réalisation des travaux est envisagée à l'automne 2019, pour un coût estimé à 200 000 € HT. Des subventions vont être demandées auprès de différents organismes partenaires.



Commentaire : La salle communale d'animation et l'école sont les bâtiments les plus coûteux de la collectivité avec une dépense énergétique en 2017 de près de 3 500 €/an chacun.

## Sécurisation "Chez Le Gras"

La première semaine de décembre a eu lieu la poursuite des travaux de sécurisation du hameau Chez Le Gras, par la mise en place des panneaux de zone 30 et de rétrécissement de chaussée.

Subventionnés à 50% par le Département, ils se termineront à la belle saison par le marquage au sol et la matérialisation des places de stationnement, et doivent contribuer au ralentissement des véhicules circulant sur la RD101 dans la traversée de cette zone d'habitation.

## Lavoir du Maissonny

Les travaux de réhabilitation du lavoir du Maissonny seront effectués au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019. L'entreprise ROBERT a été retenue pour réaliser ce chantier, pour un montant de 10 000 € HT, subventionné par le Département à 50%.

# Voirie

- **Travaux d'enrobé 2018** : \* Chemin du Pays haut (entre le Benevis et Le Palais) : 14 900 € TTC
  - \* Chemin de Barge : 9 900 € TTC
  - \* Chemin de Contéol : 9 800 € TTC
  - \* Chemin de la Guillanche : 6 200 € TTC
  - \* Chemin de Montchovet : 11 809 € TTC



Travaux d'enrobés au Pays Haut

- **Travaux d'amélioration de la voirie** : Signalisation à Vinols, élagage des arbres d'accotement, sécurisation du croisement Montée de Bellevue/RD113, amélioration du chemin du Maissonny ...
- **Projets 2019** : Reprise de l'enrobé Chemin de la Molle au Montel ( estimatif : 17 000 € TTC )  
Reprise de l'enrobé chemin du Vachiron ( estimatif : 21 000 € TTC )  
Reprise de l'enrobé à Contéol ( estimatif : 14 000 € TTC )

## Pôle Technique Intercommunal

Cette année 2018 a été la deuxième du fonctionnement du pôle technique intercommunal. L'organisation reste inchangée :

- Christine LADRET, secrétaire de mairie d'Essertines, est **affectée au suivi administratif** de celui-ci (10h/mois).
- Les agents du pôle, Régis DEFRADÉ et Bruno GIBERT, réalisent les travaux techniques des 3 communes au prorata suivant : **Bard 40% ; Essertines 40% ; Châtelneuf 20%**. Ils réalisent aussi différentes missions pour le compte de Loire Forez agglomération : **Entretien courant des voiries, entretien des espaces verts de stations d'assainissement, suivi du contrôle des stations sur 8 communes du secteur**. Ces travaux se font après signatures de conventions, et sont remboursés au pôle par Loire Forez agglomération (54 813,20 € en 2017, prévision de 59 000 € en 2018).

Ce remboursement, complété par la contribution des communes, permet au pôle de fonctionner. Il permet aussi au pôle d'investir :

- L'acquisition en 2017 d'un micro tracteur, d'un broyeur frontal et d'un broyeur latéral (32 280 €) a permis de diminuer le temps passé au suivi des espaces verts. De nombreux chemins de randonnées ont ainsi pu être nettoyés pour la période estivale.
- En 2018, un véhicule de service a été renouvelé.
- En 2019, le pôle envisage le remplacement du petit matériel vieillissant (tronçonneuse, taille-haie, débroussailluse) par du matériel plus performant, peut être électrique.



Afin de suppléer Bruno et Régis dans leurs missions, toujours plus nombreuses, le pôle a fait appel à un auto-entrepreneur, Didier MAISSE (environ 113 heures dans l'année). Son aide précieuse sera à nouveau sollicitée en 2019.

### Bâtiment technique

Afin de pouvoir stocker l'ensemble du matériel du pôle, d'avoir un endroit adapté aux travaux d'intérieurs et de protéger le stock de pouzzolane l'hiver, les élus ont mené une réflexion importante en 2018 pour la construction ou l'acquisition d'un bâtiment technique. Plusieurs lieux ont été visités, étudiés. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

Cependant, devant la difficulté de trouver un lieu d'emplacement stratégique, central et adapté au stockage du matériel de déneigement, ce projet est pour le moment mis en attente.



## Activité 2018

Le SIE du Cotayet a pour mission d'approvisionner en eau potable les habitants de Bard, Ecotay l'Olme, Lérigneux et quelques abonnés de Montbrison.

La production d'eau est assurée par le SYPEM (Syndicat de Production d'Eau du Montbrisonnais), principalement à partir des anciennes sources du Syndicat, situées près du col de Baracuchet, et en dépannage pour la partie basse d'Ecotay par la station du Pleuveu à Savigneux ou la station Pierre à Chaux à Montbrison.

### Quelques Chiffres

- 1104 abonnés (+32).
- 92 530 m<sup>3</sup> vendus (+836 m<sup>3</sup>)
- 10 contrôles qualité (100% conformes)
- Les tarifs sont inchangés.
  - 1.40 €/m<sup>3</sup>
  - 60 € pour l'abonnement

A noter que depuis 2013, date du démarrage de la construction de la station de traitement de Dovezy, **les tarifs de l'eau** n'ont pas été augmentés, malgré la suppression de toutes subventions pour le renouvellement du réseau.

**Les travaux sur le réseau :** La décision de remplacement de la colonne "Réservoir du Taillou - Vieil Ecotay" a été actée, pour un montant de travaux de 135 000 €. Ils ont débuté début décembre, se poursuivront jusqu'à fin janvier, et permettront d'avoir un réseau

neuf de Bard au Bourg de l'Olme. En 2018, des travaux de renforcements ou déviations de colonnes ont été réalisés sur la commune de Bard (à Contéol, au Montel et à Vinols) pour un montant de 35 000 €.

Des travaux de renforcement de la colonne desservant Bellevue sont prévus, pour février 2019, afin d'assurer aux nouvelles constructions de ce secteur un débit suffisant. Enfin, un remplacement d'une colonne à Dovezy est planifié pour l'été 2019.

## Fonctionnement du Syndicat

**Le secrétariat** (4h par semaine) est assuré par Catherine MUZELLE (secrétaire de mairie d'Ecotay l'Olme).

**La facturation** est confiée au service commun de facturation de Loire Forez agglomération.

**Côté technique**, le départ de Gilbert GRANDPIERRE à mi-temps pour la commune d'Ecotay l'Olme et les problèmes de Loïc VANEL nous ont conduits à embaucher en CDD un autre agent, Yannick LAURENT, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018. Cette situation a posé de nombreux problèmes pour assurer la continuité du service, c'est pourquoi nous avons mis en commun le service des astreintes avec la ville de Montbrison, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, et ce jusqu'au 31 décembre 2019, date de la suppression programmée de notre syndicat, la compétence étant obligatoirement transférée à Loire Forez agglomération.

Ainsi, pour les problèmes techniques, vous pouvez joindre un technicien à un seul numéro : **06 89 10 85 17**

## Le SYPEM

Le réservoir d'Ecotay-Moingt (rue des rois) est aujourd'hui en fonctionnement, ainsi que la connexion avec le réservoir du Suc du Pin.

Ces interconnexions entre les adhérents du SYPEM et les nombreux travaux réalisés permettent de sécuriser au maximum nos approvisionnements, ce qui est très important pour faire face aux périodes de sécheresse que nous subissons de plus en plus régulièrement.

Bien sûr, cette situation n'exclut pas que chacun d'entre nous fasse attention en ayant une utilisation rationnelle et économe de cette ressource.

Le conseil syndical et toute l'équipe du Syndicat du Cotayet vous souhaitent  
une bonne et heureuse année 2019

Le Président, Robert JOANIN



## SYMILAV

Dans le cadre des transferts de compétences suite à la loi NOTRe, le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy, sera dissous au 31 décembre 2018.

Loire Forez agglomération va poursuivre le travail engagé par ce syndicat, ses élus et ses agents ; assainissement collectif, SPANC, contrat de rivières, site Natura 2000 ... seront désormais gérés de manière unique sur le territoire.

Loire Forez agglomération est née le 1er janvier 2017, elle rassemble 88 communes, issues de la Communauté d'agglomération Loire Forez et des communautés de communes des Montagnes du Haut-Forez, du Pays d'Astrée et du Pays de Saint-Bonnet-le-Château.

Dans la continuité des actions engagées, Loire Forez agglomération souhaite catalyser les énergies locales pour dynamiser durablement le territoire et répondre efficacement aux attentes de ses 110 000 habitants.

## Eclairage public, des résultats positifs, une dynamique à poursuivre

Loire Forez fait figure de modèle à suivre dans la Loire : 68 communes éteignent les lampadaires au cœur de la nuit et 13 communes sont labellisées "villes et villages étoilés".

Loire Forez agglomération et ses communes pratiquent en effet une politique ambitieuse pour réduire la facture énergétique du territoire, diminuer la pollution lumineuse et protéger la biodiversité. Plusieurs actions sont ainsi engagées pour améliorer l'éclairage public. Les points lumineux jugés non indispensables sont déposés. Les lampes à vapeur de mercure très énergivores sont également remplacées par du matériel performant. Enfin, l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit est encouragée pour diminuer la facture d'énergie, préserver la biodiversité, les milieux naturels et la "qualité de la nuit". Cette mesure contribue à la sauvegarde d'une "trame noire" complémentaire aux trames vertes et bleues, véritables corridors écologiques définis par les lois Grenelle.

Ces actions ont notamment permis une diminution de 14 % de la facture de fonctionnement (maintenance et énergie) en 2017. Ces économies sont réinvesties dans le cercle vertueux, fonds servant à soutenir financièrement les communes dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti : écoles, salles des fêtes, gymnases... 17 communes ont obtenu 105 000 € dans ce cadre en 2018.

## Des aides financières pour les entrepreneurs

Loire Forez agglomération encourage l'initiative privée dans les centres-bourgs en subventionnant l'installation ou le développement des activités. Sont éligibles les entreprises artisanales commerciales ou de services (point de vente inférieur à 300 m<sup>2</sup>, chiffre d'affaire inférieur à 1 M€). Cette aide est cumulable avec une aide régionale.

Loire Forez agglomération s'adresse aussi aux entreprises industrielles qui souhaitent s'installer ou se développer sous condition de création d'emplois sur le territoire. Sont éligibles les PME jusqu'à 250 salariés réalisant jusqu'à 50 M€ de chiffre d'affaires.

[economie@loireforez.fr](mailto:economie@loireforez.fr) // 04 26 24 72 00



## Des solutions de mobilité pour tous

Des alternatives à la voiture individuelle existent : covoiturage, transport collectif, modes actifs. Ces modes de déplacement permettent notamment de diminuer le nombre d'autosolistes, et donc les émissions de gaz à effet de serre et de désengorger le trafic routier.

Loire Forez agglomération encourage ces pratiques en développant les équipements et infrastructures :

- Le TER permet de relier rapidement les métropoles de Saint-Etienne et Lyon. Depuis le 10 décembre 2018, le train est de nouveau en circulation entre Montbrison et Boën-sur-Lignon. Les travaux ont été cofinancés par Loire Forez agglomération à hauteur de 26 %. Tarifs et réservations à retrouver sur [www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes](http://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes)
- La navette se modernise pour être plus attractive à partir du 1er décembre 2019. Les connexions avec le réseau TIL, les services TER et les places de stationnement en dehors des centres-villes sont facilitées.
- 14 lignes du réseau TIL traversent le territoire et permettent de se déplacer facilement.
- La pratique du covoiturage est encouragée. 226 places de stationnement sont proposées sur 5 aires de covoiturage. Ce sont des lieux pratiques pour se donner rendez-vous et entamer son covoiturage, ouverts 7j/7 et 24h/24 gratuitement.
- Loire Forez agglomération soutient la pratique du vélo. Elle accompagne les communes dans la réalisation d'aménagements cyclables pour sécuriser et permettre une cohabitation sereine avec les automobilistes.

## Déchets, nos habitudes évoluent... la collecte aussi !

**Trier ses déchets c'est bien, les réduire c'est encore mieux !** Chaque jour la production de déchets contribue à la pollution de notre environnement, à la raréfaction des ressources naturelles et à la mise en danger de notre santé. Pour inverser la situation, la loi de transition énergétique fixe des objectifs clairs de réduction des déchets et la taxe générale sur les activités polluantes aura un impact sur notre porte-monnaie : plus le territoire produira des déchets, plus cela coûtera cher à la collectivité, donc à ses contribuables.

Loire Forez s'est engagée dans une politique ambitieuse pour accompagner les habitants dans la réduction des déchets, en prenant en compte les nécessaires évolutions pour préserver l'environnement. Et la collecte des déchets s'adapte aussi : **sur la majorité du territoire la fréquence de la collecte est réduite**, tout en maintenant le porte à porte au plus proche de vous.

Pour Bard, les zones les plus denses (Vinols, Les Plantés...) seront collectées toutes les semaines. Le Bourg et les hameaux plus éloignés seront collectés tous les 15 jours. La collecte des déchets issus du tri sélectif s'effectuera quant à elle tous les 15 jours comme d'habitude.

A noter : les nouvelles modalités de collecte s'appliquent à partir du 1<sup>er</sup> février 2019, avant cette date rien ne change ! Pour tout savoir sur les modalités et le jour de collecte chez vous, votre calendrier de collecte des déchets 2019 sera diffusé à partir de mi-janvier. Des exemplaires seront également disponibles en mairie ou en téléchargement sur le site internet [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr).

**Vous avez une question sur la collecte et le tri des déchets ?  
Contactez le n° vert 0 800 881 024**

## Habitat : accompagner vos projets de rénovation

Vous envisagez des travaux de rénovation de votre logement ancien ? Loire Forez agglomération vous propose un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet pour le montage des dossiers et pour les demandes de subventions. Vous pourrez également bénéficier d'une aide financière en fonction de vos ressources.

Votre projet de rénovation peut concerner des travaux de performance énergétique (isolation, chauffage, ventilation...), des travaux de réhabilitation (gros œuvre, électricité, sanitaires...) ou des travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (monte-escaliers, aménagement de la salle de bains, création d'une chambre au rez-de-chaussée...).

Pour connaître les lieux et horaires des permanences ou pour vous informer, contactez un conseiller par téléphone au **04 77 43 08 80** ou par courriel : [habitat.loireforez@soliha-loire.fr](mailto:habitat.loireforez@soliha-loire.fr)

Pour des travaux concernant uniquement la performance énergétique de votre logement, contactez un conseiller de Rénovactions42 au **04 77 41 41 25** ou par courriel : [www.renovactions42.org](http://www.renovactions42.org)

## Programme Leader Forez, l'Europe soutient les porteurs de projet

L'Europe investit 2.3 millions d'euros dans le Forez pour soutenir des projets innovants et collaboratifs en milieu rural.

Le programme Leader Forez peut vous aider si votre projet a pour ambition d'améliorer l'exploitation des ressources forestières ou de valoriser les producteurs et les produits locaux ou encore de promouvoir la destination touristique Forez.

[leaderforez@loireforez.fr](mailto:leaderforez@loireforez.fr) // **04 26 24 72 00**

## Contact

Loire Forez agglomération  
17 boulevard de la préfecture – CS 30211  
42605 MONTBRISON  
Tél. 04 26 54 70 00  
Mail : [agglomeration@loireforez.fr](mailto:agglomeration@loireforez.fr)  
[www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

# Ecole

Cette année ce sont 47 enfants qui ont repris le chemin de l'école (contre 48 l'an dernier) :

- 25 élèves de PS à CP dans la classe Melle FOUQUET (directrice) et Mme RIVAL (présente dans la classe les mardis)
- 22 élèves du CE1 au CM2 dans la classe de Mme MATHELIN.

Elodie PASQUIER (ATSEM) est toujours d'une aide précieuse au bon déroulement de la journée des enfants. Elle est accompagnée par Marie-Françoise DESCHAMPS lors de l'encadrement des repas à la cantine. Joëlle MEUNIER, cantinière, propose aux enfants des repas toujours aussi goûteux, réalisés à l'aide de produits frais et locaux, pour la plupart issus de l'Agriculture Biologique.

L'équipe enseignante remercie Bruno GIBERT (Agent technique) pour sa disponibilité, et Georges PERRIN (responsable du ménage) pour son travail quotidien.

En octobre, tous les élèves de l'école se sont rendus à la rivière du Cotayet avec Corinne RIGODIAT (animatrice environnement au CILDEA) pour observer toute la richesse de l'écosystème. Ils ont pu pêcher des petites bêtes, signe de la pureté de l'eau.

Au mois de novembre, deux auteurs sont intervenus dans les classes dans le cadre de la Fête du livre.

Tout au long de l'année, les élèves de PS à CP auront encore la chance d'écouter les histoires racontées par Maryse NOIRY (bénévole de l'association "Lire et faire lire").

L'école s'est aussi engagée dans un projet "Cirque" qui se déroulera au mois de juin. Un chapiteau sera installé dans le village sur le terrain multisports. Les élèves pourront être initiés aux arts du cirque et présenter un spectacle en fin de semaine.

Un grand merci au dynamisme de l'APE qui, grâce aux bénéfices récoltés par ses actions, permet de financer ces projets.

## Journée jeunesse : Eco Lanta

Depuis 3 ans, afin de créer du lien social entre les jeunes des communes de Bard, Ecotay et Lérigneux, une rencontre est fixée autour d'un projet éducatif et sportif.

Cette année, la rencontre était élargie aux enfants de la MJC de Montbrison, et c'est le lundi 15 juillet, sous un chaud soleil d'été, que 64 enfants, âgés de 6 à 15 ans, se sont retrouvés au jardin public d'Ecotay, pour participer à la journée aventure "ECO LANTA" pleine de surprises.

Huit équipes ont dû se départager aux épreuves suivantes : slake line, épreuve des poteaux, course d'orientation totem, fabrication du totem, épreuve gustative (dégustation de sauterelles, de gâteaux de cerveau et d'échalotes), épreuve du gobelet percé, course à 3 jambes et le Haka.

Chaque enfant est reparti avec une photo de son équipe, tous étaient fatigués mais très heureux.

Les organisateurs s'accordent sur le succès de cette journée et ceci grâce aux MJC de Bard et Montbrison, ainsi qu'aux bénévoles.



## Cantine scolaire

Historiquement, la cantine est gérée par l'Association des Parents d'Elèves, la commune mettant à disposition gracieusement le personnel, les locaux et les charges afférentes (eau, électricité, assurance...)

Ceci représente pour la commune un coût de 4.80 € par repas.

En raison de cette subvention disproportionnée et de la difficulté pour l'APE de trouver des volontaires pour assurer certaines tâches (contrôles sanitaires, inscriptions...), une réflexion conjointe est menée pour faire évoluer ce service et son coût, pour la rentrée 2019.

**Les parents souhaitant se mobiliser sont invités à contacter les responsable de l'APE ou la commune.**

# Autour du Livre

Pour la deuxième année consécutive, un groupe de travail intitulé "Autour du livre" a mené des activités autour du livre et de la lecture. Constitué à la fois d'élus et d'habitants de la commune, "Autour du livre" rassemble une bonne douzaine de personnes qui participent régulièrement aux réunions ou à la mise en place des actions.



Inauguration de la boîte à livres au Montel

## Boîtes à livres

Beaucoup de monde a maintenant repéré les "boîtes à livres", dont les deux premiers exemplaires avaient été installés en 2017 dans les abribus du Bourg et de Montchovet. Au printemps dernier, la plus originale des boîtes à livres prenait place près des tables de pique-nique (entre le Montel et Le Maissonny), et une quatrième dans le chalet à Vinols. D'autres sont en projet : quelque part le long de la RD113<sup>2</sup>, et vers l'école.

Le principe est simple : Prenez le livre que vous voulez. Déposez (ou pas) un livre à partager. Faites voyager vos lectures !

Les boîtes à livres sont aménagées bénévolement. Nous recherchons encore des bricoleurs qui souhaiteraient en aménager d'autres.

## Trocs de livres

Deux trocs de livres ont été organisés à Vinols, à la réouverture (juin) et à la clôture (septembre) de la vente de pain. D'autres trocs suivront. En 2019, nous profiterons des élections européennes du 26 mai, puis d'événements qui rassemblent du monde dans le village pour les proposer.



## Lectures

Un repas lecture s'est déroulé le vendredi 27 avril 2018. Il s'agissait donc d'un repas partagé entrecoupé par la lecture d'une nouvelle (de Michel BUSSI). Une balade lecture a été proposée le 31 août. Elle a permis de faire découvrir à la trentaine de personnes présente à la fois des chemins sur le haut de la commune et une nouvelle histoire signée Roald DALH. Enfin, une lecture à haute voix a été faite lors des illuminations du 8 décembre à Vinols.

En 2019, d'autres lectures auront lieu. Notez d'ores et déjà le repas lecture du vendredi 1<sup>er</sup> février, veille de la Chandeleur. Le repas, ce sera bien sûr un repas crêpe !

## Le dépôt de réservation

Depuis un an, la commune offre un nouveau service : les Barfois usagers de la médiathèque peuvent retirer leurs réservations et rapporter leurs livres, DVD... à Bard aux horaires d'ouverture de la mairie.

**Ce service est très peu utilisé pour le moment. Testez le !**

Ce groupe de travail est ouvert à tous. Vous pouvez le rejoindre !

## Médiathèques-ludothèques : une offre riche et variée près de chez vous !

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le réseau passe de 36 à 58 structures. Il sera alors composé de 3 médiathèques Loire Forez, de 53 bibliothèques municipales ou associatives et de 2 ludothèques.

Ouvert à tous, ce réseau culturel favorise l'accès à la lecture et aux loisirs en tous points du territoire. Ainsi, Loire Forez met à disposition du public plus de 240 000 livres, BD, CD, DVD, partitions, jeux et jouets... Toute personne résidant, étudiant ou travaillant sur le territoire peut en bénéficier gratuitement. En moyenne, 97 000 prêts sont effectués chaque mois par quelques 24 000 abonnés. Grâce à cette interconnexion, les adhérents peuvent réserver et faire livrer gratuitement un document dans la bibliothèque de leur choix.

L'adhésion permet également de profiter de services innovants : programmation d'activités culturelles diversifiées, ressources numériques à distance (presse, Code de la route, méthodes d'apprentissage des langues...).

En pratique, vous pouvez emprunter jusqu'à 15 documents pendant 3 semaines.

Catalogue, réservations et informations pratiques sur [www.mediatheques.loireforez.fr](http://www.mediatheques.loireforez.fr)

# Etat Civil



Victor FAURE  
Le 20 juillet 2018  
Montchovet



Lily, Marie FOUGEROUSE  
Le 7 avril 2018  
Montchovet



Paul, Joseph EPINAT  
Le 4 mars 2018  
Contéol

Elio, Lucas MAYET  
Le 13 juin 2018  
Vinols



Milàn, Robin BRUNON  
Le 30 mars 2018  
Le Montel

Nina, Marie, Winona BROUSSON  
Le 9 décembre 2018  
Montchovet



Johan CHALAYER  
Le 9 mai 2018  
Vinols



Nina, Marie DOS SANTOS  
Le 20 novembre 2018  
Vinols

Théo LARDELLIER  
Le 13 août 2018  
Le Bourg



Léa PAGANI  
Le 10 mars 2018  
Montchovet



## PACS

Depuis le 1<sup>er</sup> Novembre 2017, les déclarations, modifications et dissolutions des PACS se font en mairie.

## Transcriptions de décès

Madame Marie, Antoinette, Thérèse DARAGON veuve GIRAUD : 10/12/1929 - 21/06/2018  
Madame Cécile, Jeanne, Etiennette BAYLE : 06/05/1934 - 29/06/2018  
Monsieur Marcel, Jean Baptiste Marius BAYLE : 21/12/1922 - 23/09/2018



# RECENSEMENT

de la population 2019

Répondez sur internet,  
c'est encore plus simple

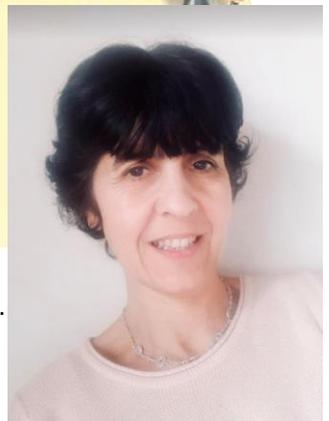
[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)  
Du 17 janvier au 16 février 2019



DES CHIFFRES AUJOUR'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Insee & votre commune



Audrey PEREZ et Marie-Françoise DESCHAMPS  
sont les 2 agents recenseurs de cette campagne 2019.  
Merci de leur faire le meilleur accueil.  
Elles vous remettront le document à remplir  
et vous apporteront leur aide si nécessaire.

# Fans d'Abeilles

La commune de Bard est un bel endroit, des abeilles y butinent déjà ; nous souhaiterions en abriter plus encore. La situation géographique de notre commune la rend attractive pour l'apiculture

Vous êtes déjà "apiculteur amateur", vous l'avez été, vous voudriez le devenir, ou vous voulez simplement aider les abeilles, rencontrer des concitoyens ... alors venez, rejoignez le groupe "Fans d'abeilles". Le premier rendez-vous s'est tenu le 9 novembre et **le prochain aura lieu début février 2019**.

Le groupe, dont l'objet est notamment la protection et la multiplication des abeilles, a déjà défini ses premiers objectifs, et quelques actions qui paraissent opportunes :

- Mettre à disposition des terrains pour permettre la transhumance des ruches,
- Favoriser la plantation d'espèces mellifères sur notre commune,
- Communiquer, sensibiliser la population Barchoise à la protection des abeilles.

Et parmi les bonnes résolutions pour 2019, nous vous en proposons plusieurs qui favoriseront le développement de ce petit pollinisateur :



*Des arbres mellifères je planterai*

*(Noisetier, Chataignier, Saule Marceau, Tilleul)*

*Mes haies et mon gazon toujours après floraison je taillerai*

*Côté plante Lavande, Trèfle Blanc, Phacélie je privilégierai*

*Avec du miel je sucrerai et me soignerai (\*1) (\*2)*

*Le bon fournisseur je choisirai (\*3)*

*(\*1) La meilleure manière de préserver les populations d'abeilles est tout simplement de **manger du miel**. En dégustant régulièrement leur nectar, vous financez en effet les apiculteurs et leur permettez d'entretenir la biodiversité des campagnes.*

*(\*2) Pauvre en graisses et riche en antioxydants, il a en effet des qualités nutritionnelles **incomparablement** supérieures au sucre blanc.*

*(\*2) Dans l'Hexagone, la mise en pot du miel est réglementée : pas d'additifs, pas de sirop ni de conservateurs. Or, à l'étranger, la réglementation est parfois moins stricte. Il est donc recommandé de lire attentivement les étiquettes et d'écartier d'emblée ceux qui comportent la mention "mélange de miels originaires de l'UE et hors UE". **Achetez votre miel directement chez un producteur**. Et mieux encore : consommez le miel que vous produirez vous-même !*

## Sections de Celle et du Bourg

Conformément à ce que la loi permet, la commune a souhaité mettre en place en 2018 le transfert des biens des sections "Celle" et "Le Bourg" à la commune, pour des raisons d'ordre juridique.

Suite au vote "POUR" des membres de ces sections le 26 mai 2018 (à l'unanimité des votants), la commune souhaite :



- Pouvoir améliorer le chemin d'accès à la station d'assainissement de Celle
- Aménager une zone de stationnement à l'entrée OUEST de ce hameau (en cours)
- Poursuivre l'élagage de la parcelle dite "Le Pic de Bard"
- Sécuriser et rénover la croix située au sommet de cette dernière (le Département subventionnera des travaux à hauteur de 50%, ceux-ci étant estimés à 4 000€HT.
- Installer une table d'orientation

Pour des raisons d'ordre juridique, afférentes notamment aux voiries communales, d'autres consultations pourraient avoir lieu en 2019.

Ce sont dorénavant 12 chemins balisés que les randonneurs peuvent parcourir sur notre commune. En effet, courant 2018, un nouveau balisage a vu le jour au départ de Vinols : le PR13 qui permet de découvrir la partie de la commune qui jouxte Montbrison, autour du Pic de Montfroment et de Bois Joli. Une randonnée de près de 6 km qui peut se couper en deux (elle forme un 8) mais dont il faut se méfier du fort dénivelé (220 m).

**Pic de Montfroment et Bois Joli**  
**PR13**

**Accès parking :**  
A Montbrison, prendre la D113 jusqu'à Vinols. Au carrefour, se garer sur le parking à gauche, vers le pressoir et suivre la route goudronnée.

**Présentation :**  
Ce parcours permet de découvrir la partie de la commune qui jouxte Montbrison. Attention : fort dénivelé. Ce parcours a la forme d'un 8 ce qui laisse la possibilité de ne faire qu'une des deux boucles.

**PROFIL ALTIMÉTRIQUE**



**Départ :** Vinols  
**Parcours :** 5,7 km  
**Dénivelé cumulé :** 220m  
**Temps :** 1h30  
**Balisage :** PR13 sur fond Jaune  
**PR :** Promenade et Randonnée

**Description :**  
1) A Vinols, traverser la D113 et prendre la route en face (Montée de Bellevue), puis prendre le chemin de Puy Moulou à droite.

Ces plus de 50 km de chemins, balisés en "petite randonnée" (balisage jaune sur fond gris) permettent de découvrir et de faire découvrir notre belle commune dans ses moindres recoins.



Les fiches descriptives sont accessibles et téléchargeables sur le site de Bard, mais également sur le site de l'office de Tourisme Loire Forez.

Nous espérons installer bientôt un ou deux panneaux présentant ces chemins aux randonneurs.

En 2019, un nouveau chemin devrait ouvrir du côté de la vallée du Charavan.

**Une inauguration de ces chemins aura lieu le 1<sup>er</sup> mai :** une présentation des parcours en milieu de matinée, un coup à boire et c'est parti pour une journée de découverte en sortie libre ou accompagnée par un membre de la commission chemins.

La "commission chemins" est un groupe composé d'une douzaine de personnes (conseillers municipaux et habitants de Bard) qui se charge du balisage et de la surveillance de ces sentiers, et qui a d'autres projets dans sa besace. Ce groupe est évidemment ouvert à tous... **N'hésitez pas à le rejoindre !**

## Chemin de Condamine

Il s'agit d'un chemin rural de 600 m de long environ, qui relie le lieu-dit Condamine à un autre chemin qui mène au lieu-dit Le Plénet, et qui se trouve presque entièrement sur la limite entre les deux communes de Verrières-en-Forez et de Bard. Il est obstrué par des agriculteurs, propriétaires des parcelles voisines et regroupés au sein du GAEC du Plénet : à l'Ouest par des barrières et au Nord-Est par une clôture, ce qui en empêche toute utilisation.

Des contacts ont été pris en plusieurs fois avec ces propriétaires au cours des mandatures précédentes pour tenter de trouver une solution à cette obstruction. En vain.



Cette année 2018, nous avons rencontré plusieurs fois l'un des propriétaires, pour évoquer la réouverture de ce chemin, la mise en place d'aménagement, d'éventuelles solutions alternatives ; nous n'en avons pas trouvé.

Nous avons donc mis en place une procédure visant à pouvoir ré-ouvrir ce chemin à la libre circulation des marcheurs au plus vite. À la vue des contraintes réglementaires, nous espérons que celle-ci pourra être effective dans le premier semestre 2019

## VVS

Le 25 mars se sont déroulés à Bard les championnats de la Loire VTT XC (cross country), organisés par le Vélo Vert Savignolais.

Les catégories poussins et pupilles ont pu apprécier le parcours autour du Pic, peu accidenté et entretenu par nos agriculteurs riverains. Les autres catégories (de benjamins à seniors) se sont affrontés sur l'ensemble de nos chemins de randonnées de plus en plus pratiqués par des randonneurs et vététistes venant de toutes régions.

Outre l'aspect sportif, la découverte de notre commune, de ses forêts, ses rivières... ont fait l'admiration de tous les participants. Bard est devenu un lieu propice à la pratique du VTT et les organisateurs de compétitions, les sportifs et le public sont ravis d'y organiser leurs événements, et nous de les accueillir.



### Bilan de l'année (de décembre 2017 à novembre 2018)

**Notre hiver 2017/2018 est très variable.** Moyennées sur 3 mois, les températures sont très proches des normales et les précipitations sont importantes. Décembre est humide et bien agité. Les chutes de neige sont fréquentes (17 jours) mais peu abondantes. Janvier est marqué par une grande douceur et des pluies copieuses (2,5 fois la normale). Je relève notamment 31,5mm le 3, 27 mm le 20 et 41 mm les 25/26. Février, à l'inverse, est froid avec des gelées presque quotidiennes (25 jours). La toute fin de mois devient même glaciale : -13,6 et -13,7°C de mini les 27-28. Avec la bise, la température dite "ressentie" descend à -23 le 27 à 7h30. A 800 mètres d'altitude, les sols sont enneigés en continu du 2 au 11.



**Le printemps est arrosé et doux.** En mars le temps est conforme à l'époque de l'année. A noter, une petite parenthèse hivernale autour du 20. Le mois d'avril reprend des couleurs. Les températures sont nettement supérieures aux normes et 7 jours voient le thermomètre monter au-dessus de 20°C. Mai renoue avec la pluie, les belles journées sont rares. Ce mauvais temps se prolonge jusqu'à la mi-juin. Il tombe 133 mm en 9 jours du 3 au 12/06 !

A partir du 20 juin les conditions changent radicalement, le soleil et la chaleur s'imposent annonçant **un été chaud et durable**, un peu à l'image de l'année dernière. Juillet et août sont très ensoleillés, entrecoupés de quelques orages plus ou moins prononcés (tout de même 29 mm le 4/07 ou 30 mm le 17/08). La chaleur est insistante, mais loin des records dans notre région (31,4°C de maxi absolue). A l'échelle de la France, l'été 2018 se classe au 2<sup>ième</sup> rang des étés les plus chauds depuis 1900.

**Un automne tardif.** Septembre prolonge l'été. Les conditions anticycloniques dominent encore largement avec beaucoup de soleil. Une seule journée déroge à la règle, celle du 6 fortement pluvieuse (50,5 mm). Octobre reste globalement doux et sec. Par contre, un net changement de temps s'opère en fin de mois. Le 27 les températures chutent. Les pluies sont abondantes (60 mm sur 4 jours) et la neige fait son apparition, d'abord sur les hauteurs, puis jusqu'en plaine le 29. La couche avoisine 20 cm à la station le 30 au petit matin. Cette neige chargée en eau occasionne des dégâts, principalement sur les arbres encore en feuilles (nombreuses branches cassées). Novembre, tout en douceur... Il est le 8<sup>ième</sup> mois consécutif à enregistrer une température moyenne supérieure d'au moins 1°C aux valeurs de référence (moy. 1981-2010).

Mois	Températures moyennes / (écarts aux normes) (° C)	Températures minimales absolues (° C)	Températures maximales absolues (° C)	Précipitations (mm) (écarts aux normes en %)	Rafales maximales (km/h) / (directions)	Directions des vents dominants
Déc. 2017	2,3 (-0,2)	-8,6	12,9	106,8 (+55%)	95 (S)	N
Janvier	5,4 (+3,6)	-1,3	14,1	161,6 (+153%)	98 (OSO)	ONO
Février	-1,1 (-3,6)	-13,7	11,5	37,6 (-37%)	52 (NNE)	NNO
Mars	5,3 (-0,1)	-6,0	16,2	67,7 (+30%)	85 (SSE)	SSE
Avril	11,3 (+3,5)	1,8	24,1	58,0 (-18%)	95 (S)	S
Mai	13,1 (+1,1)	2	24,8	148,5 (+58%)	63 (SSO)	N
Juin	16,5 (+1,2)	8,6	27,7	133,5 (+76%)	48 (NNO)	NNO
Juillet	20,1 (+2,0)	10,1	31,2	76,0 (+12%)	71 (O)	ONO
Août	20,0 (+2,2)	6,1	31,4	53,8 (-30%)	76 (OSO)	NO
Septembre	16,7 (+2,5)	3,1	27,1	57,1 (-25%)	60 (N)	ONO
Octobre	11,5 (+1,0)	-1,2	23,8	75,8 (-10%)	72 (SO)	NNO
Novembre	7,0 (+1,7)	-3,2	16,4	57,9 (-22%)	82 (S-SO)	S
<b>2017</b>	<b>10,40 (+0,97)</b>	<b>-10,4</b>	<b>32,7</b>	<b>739,7 (-14%)</b>	<b>105 (SO)</b>	<b>ONO</b>

#### Retour sur l'année 2017 en quelques chiffres

- 71 jours avec gelée sous abri
- 90 jours avec brouillard
- 70 jours avec vent fort (raf. ≥ 58 km/h)
- 107 jours de pluie (≥ 1 mm)
- 56 jours avec chutes de neige
- 28 jours avec neige au sol

Retrouvez le site internet de la station à cette adresse :

[www.meteobard.fr](http://www.meteobard.fr)

**Ludovic ROBERT**

# Paroisse Ste Thérèse des Montagnes du Soir



La commune de Bard fait partie de la paroisse Ste Thérèse, qui regroupe 19 communes des Monts du Forez, de St Bonnet le Courreau au nord, à Marols au sud.

L'alliance paroissiale Ste Thérèse et Ste Claire regroupe 28 communes soit 31 clochers.

Le Père Bruno CORNIER en est le curé. Il est aidé dans sa mission par les vicaires Rémi-Gabriel PERCHOT et bientôt Germain RAKOTONDRAVINO. Ils ont à cœur de mieux connaître les habitants de la paroisse.

Les "coordinatrices paroissiales" Isabelle TOMBAZZI, pour Ste Thérèse et Anne-Marie BAYLE, pour Ste Claire sont à l'écoute des paroissiens et ont le souci de faire le lien entre les paroissiens, les différents acteurs paroissiaux, les prêtres et le diocèse. Les prêtres retraités, Elie ROYET, résidant sur la Paroisse Ste Thérèse, Jean DUMAS et Daniel ALLEZINA, résidant sur Montbrison, apportent leur aide.

Adresse mail : [paroisse.saintetherese@diocese-saintetienne.fr](mailto:paroisse.saintetherese@diocese-saintetienne.fr)

Tél : 04 77 76 59 17

Coordinatrice paroissiale : Isabelle TOMBAZZI

Courriel : [isabelle.tombazzi@diocese-saintetienne.fr](mailto:isabelle.tombazzi@diocese-saintetienne.fr)

CENTRE PASTORAL, Le Bourg, 42560 SOLEYMIEUX

La paroisse vous accueille à la cure Notre Dame à Montbrison, 6, rue Loys Papon, 42600 Montbrison

- du lundi au samedi de 9h à 12h (permanences plus réduites en juillet et août)
- en période scolaire le vendredi de 15h à 18h.

Site Internet : [www.diocese-saintetienne.fr](http://www.diocese-saintetienne.fr), onglet "diocèse", puis "paroisses".

Blog commun avec la paroisse Ste Claire (Montbrison et environs): [www.paroissesainteclair-montbrison.org](http://www.paroissesainteclair-montbrison.org)

Horaire des messes : <http://egliseinfo.catholique.fr/>

Pour recevoir les informations paroissiales par mail : bulletin mensuel... envoyer un mail à la paroisse .

## Journées bénévolat

Le 20 octobre 2018, 20 Bardois matinaux ont mis la main à la pâte sur différents chantiers prévus au programme :

- Une équipe a **réalisé 2 passerelles** sur le chemin menant du Montel à Cordailleux, pour traverser le Charavan sans encombre.
- Une quinzaine de personnes a **vidé entièrement le second étage de la mairie** de l'ensemble des livres et divers encombrants qui s'y trouvaient. La municipalité a ensuite déroulé une couche de laine de verre sur cet espace, interdit au public pour des raisons de sécurité, afin d'isoler au mieux le secrétariat et de réaliser, on l'espère, de réelles économies de chauffage durant l'hiver.
- Tout en partageant un casse-croûte bien mérité, les derniers bricoleurs se sont attelés à **fixer les embouts plastiques des tables et bancs** de la commune et du comité des fêtes.



### Plantation sur le parking des Briasses

Le samedi 21 avril, les habitants du quartier de Montchovet avaient rendez-vous sur le parking des Briasses à 9h00.

Une petite dizaine de volontaires s'est affairée pour mettre en terre les plants achetés par la mairie, avec chacun sa pelle ou sa pioche, et surtout avec efficacité et bonne humeur. En à peine plus d'une heure, la butte s'est retrouvée ornée de ses petits arbustes.

Un peu d'eau pour les faire pousser et un petit café pour les travailleurs du samedi matin ont clos ce début de matinée ensoleillé.

## La Bardoise

167 coureurs se sont retrouvés ce premier dimanche de novembre, sous un très beau soleil d'automne, pour se confronter au relief de la 3ème Bardoise.

Cette année encore les sourires des participants, coureurs et bénévoles, laissent à penser que cette manifestation remplit ses objectifs autour des valeurs du sport et de la convivialité.

Tout n'est pas parfait, mais un grand merci très chaleureux à toutes les personnes qui aident tout au long du week-end et permettent la réussite de cette matinée, elles sont plus de 60 !

Adressons aussi un clin d'œil particulier et toutes nos félicitations aux Bardois qui ont figuré sur les deux podiums : Thibault MEUNIER et Sébastien DOS SANTOS, respectivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> du parcours expert, et Séphane DOS SANTOS, 2<sup>ème</sup> du parcours découverte.

Sans oublier Eliott GODARD qui est monté sur la deuxième marche du podium dans la catégorie -18 ans, et Alexandre PALLAY, 3<sup>ème</sup>.

**Bravo à tous !**



## Activité tennis

L'activité jeu autour du tennis a redémarré cette année. Ce sont 10 joyeux bambins de 6 à 11ans qui se retrouvent tous les mercredis matins, sur le cours de tennis gracieusement prêté par Mme BOURGIN.

Après l'échauffement : jeux d'adresses et de coordination, courses, relais et ramassage de balles ponctuent une heure et demie très animée.

Merci à Gérard DECELLE qui anime, avec toujours autant de passion, cette matinée que les enfants sont heureux de retrouver chaque semaine.

## Voyage en Grèce

Après une année de préparation et d'actions diverses (jardinage, vente de fleurs et de pizzas, buvettes lors de concerts, du cinéma sous les étoiles et de la coupe du monde) dix ados accompagnés de deux accompagnateurs ont vu leurs efforts récompensés.

Quel voyage ! Pendant que la montagne Bardoise blanchissait sous la neige, le ciel bleu et le doux climat grec permettait baignade et bronzage... mais pas que ! Hébergé en auberge de jeunesse en plein centre d'Athènes le cœur historique n'a plus aucun secret pour nous. Que ce soit l'Agora, le Parthénon avec sa vue imprenable sur la cité ou bien le quartier du marché avec ses étales de viandes, ou de babioles, aucun détail ne nous a échappé. Une journée organisée à Delphes, nombril du monde antique, nous en a mis plein les yeux et l'estomac !

Nous tenons à remercier très sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont participé l'organisation et au financement de cette belle aventure que nous garderons longtemps en mémoire.





## Voyage des moyens/grands

C'est un grand car qui a emmené le groupe de 25 moyens-grands à St Pierre de Bœuf.

Sur la route, ils ont fait un petit détour par le Safari de Peaugres pour un grand voyage à la découverte des animaux d'ici et d'ailleurs !

A la base de loisirs, ils ont pu pratiquer des activités nautiques (rafting sur la rivière, kayak sur le plan d'eau et d'orientation), mais aussi des balades (à pied ou en rollers) sur les rives du Rhône.

Sur le chemin du retour, c'est au Musée Archéologique de St Romain en Gal que nous avons fait escale!

Un séjour qui s'est déroulé sous un soleil radieux.



## Voyage 4-7 ans

Le Vallon du Villaret, en Lozère, a accueilli les 13 enfants de Bard et environ , les 10 et 11 juillet 2018.

La visite du parc s'est effectuée sur l'après midi ce qui a permis aux enfants de participer à leur rythme. Dans ce parc arboré, un mélange d'art et jeux a amusé petits et grands !

Sur le parcours, les enfants ont tiré sur des cordes pour écouter des sons, regardé sur le miroir de l'eau pour découvrir des mots, sauté sur des filets tendus pour rebondir jusqu'au ... ciel ! , actionné des manivelles pour jouer avec l'eau et dévalé la pente du toboggan géant.

Le soir, nous nous sommes installés au gîte Giraldès. Chacun a trouvé sa place et fait son lit. Le repas a eu lieu dans la salle de la grande cheminée où un feu flambait. Nous avons dégusté le pâté maison et l'auroch en daube,

Et puis il y a eu le lavage de dents et mise aux lits pour les enfants mais ... Coupe du Monde oblige ! Devinez qui, pendant ce temps-là, a regardé le match ?

Nuit tranquille et petit déjeuner pantagruélique, nous prenons le chemin du retour.

Un arrêt à la ferme de la Toison d'Or avec distribution de nourriture aux animaux. Nous pique niquons sur place avec un moment de détente où les enfants se sont essayés aux divers jeux en bois installés sur le site.

Pour le goûter, nous nous dégourdissons les jambes autour du lac du Bouchet et nous reprenons la route pour arriver à Bard vers 19h

Un grand merci à Joëlle, Karim et Roger de m'avoir accompagné et soutenu dans ce projet.

Jo



## Scrabble

Toujours les 6 mêmes fidèles, les jeudis à 20h, semaines impaires, salle paroissiale, ont potassé les combinaisons de lettres pour obtenir le meilleur score. Ça papote, ça réfléchit, ça s'entraide, c'est bien plaisant. On se sépare après la verveine. Et on communique entre temps sur les définitions qui faisaient dissension, malgré le nouveau dico électronique qui nous propose des mots inattendus !

## Cours de cuisine

3 cours de cuisine ont été programmés sur l'année. Stéphane SANIAL a assuré les cours. Dans une ambiance conviviale, nous avons appris à éveiner et assaisonner le foie gras, préparer le baeckeoffe et monter le crémeux chocolat blanc, basilic et fraise. Chacun est reparti avec son plat pour le déguster en famille.

Merci à Stéphane pour ses recettes, son savoir-faire et sa bienveillance face à nos maladroites de débutants.

Cette année les cours reprennent, le premier en décembre, les autres suivront, **n'hésitez pas à vous renseigner !**

## Gym

30 lundis de 20h à 21h, à la salle des fêtes, ont vu 13 dames travailler de façon très dynamique, toujours en musique. Cardio, enchaînements, steps, stretching, relaxation... Grâce à la grande qualité d'enseignement de Jasmine. Merci à elle pour sa motivation. Une balade aux environs du Bourg, et casse-croûte partagé dans le nouveau local du Perron, ont clos sympathiquement la saison.

## Chasse aux œufs

Un parcours, autour de l'église, permettait aux plus petits de trouver des œufs fictifs. Les échanges effectués, les enfants repartaient avec leurs paniers remplis de chocolat.

Un autre parcours, autour du Pic, avec 2 niveaux de difficultés, ajoutait du suspense à la recherche des énigmes. A l'arrivée, les énigmes résolues, les enfants recevaient leurs chocolats.

## Concert

Une belle réussite, belle qualité, et une belle affluence pour écouter *Alambicœur* et *Entr'elles*.

La recette partagée pour les enfants des divers camps a été bien appréciée.



*La foule réunie pour la finale de la coupe du monde*

## Qi Gong

30 mardis de 20h à 21h30, à la salle des fêtes, puis au local du Perron, sous la houlette de Fabienne MARGUERIE, 8 dames et 1 homme ont apprécié les bienfaits de ce sport en douceur. Le dernier cours a permis de goûter le bel été en plein air chez Christine G. avant de partager les spécialités de chacune.

## Atelier Chants enfants

Un mardi sur deux, les semaines paires, 7 enfants participent à l'atelier chant dans la salle du Perron.

Le cours débute par une mélodie pour se dire bonjour et chacun y associe son prénom. Puis ils déambulent en farandole ou bien en ronde, se croisant, se saluant tout en chantant des ritournelles.

Christine à la guitare les accompagne, leur demandant tantôt de chanter à pleine voix tantôt d'aller jusqu'au murmure. Les chants en canon s'organisent, les enfants s'écoutent et se répondent tout en gardant le cap.

Les refrains reprennent et la fin de l'atelier annoncé, on se souhaite bonne soirée.



## Saison théâtre 2017-2018

La troupe "La Traverse" a présenté sa nouvelle comédie "on choisit pas sa famille" de Jean-Christophe BARC dans une mise en scène de Jacqueline FARIA.

Six acteurs ont endossés plusieurs rôles, Jacqueline CLAIRET, Marie-Claire TAVERNIER, Dominique MARCHISET, Jacqueline FARIA, Annie FORTE et pour sa première participation Patrice FORTE. Une expérience difficile mais dont les acteurs se sont sortis avec brio.

La traverse a donnée 16 représentations, dont 5 à Bard avec une au profit du CCAS de Bard. Environ 1800 spectateurs ont assistés aux représentations.

La troupe prépare une autre pièce, cette année Jacqueline FARIA ne jouera pas mais assure toujours la mise en scène.



Si vous désirez rejoindre la troupe,  
les répétitions ont lieu le mercredi soir, de 20h à 22h30, salle paroissiale, au Bourg de BARD.  
Contact : [assolatraverse@laposte.net](mailto:assolatraverse@laposte.net)

## Centre Communal d'Action Sociale



### Distribution des colis à nos anciens

Comme chaque année, la distribution des colis est réalisée la dernière quinzaine de décembre par les membres du CCAS, aux plus de 70 ans de la commune.

Cette année, il ont été confectionnés avec attention par "Le Garde Manger", à Moingt.

### Après-midi théâtre au profit du CCAS

Un grand merci à la troupe "La Traverse", dont la représentation théâtrale du 21 octobre permet de financer le repas du début d'année

### Repas partagé collectif

C'est avec enthousiasme que, le samedi 27 janvier, environ 70 convives se retrouvaient à la salle communale pour partager le repas annuel offert conjointement par le CCAS et le Comité Des Fêtes.

Le déjeuner exquis était élaboré par M. Stéphane SANIAL, restaurateur 1 assiette au Michelin, alors que la farandole des desserts était élaborée par des bénévoles.

Alain RICHOUD et Richard MOULIN ont animé avec brio cet après-midi et tous étaient unanimes pour déclarer que cette journée s'était déroulée trop rapidement.

**Rendez-vous a été pris pour le SAMEDI 26 JANVIER 2019.**

## Assemblée générale

L'assemblée générale s'est tenue le 4 février. De nouveaux adhérents nous ont rejoint, et avant de terminer par le traditionnel repas à la salle des fêtes, nous avons entériné l'achat de nouvelles guirlandes.

L'assemblée générale se déroulera **le dimanche 3 février 2019 à 10h30** à la salle des fêtes. Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

## Soirée cabaret

Pour finir l'année 2018 de belle manière, les membres se sont retrouvés le 24 novembre au **Casino de Montrond les Bains** pour un dîner prolongé.

## Repas des seniors

L'année 2018 a débuté fin janvier par le repas des seniors, organisé conjointement avec le CCAS à la salle polyvalente. Le repas confectionné par Stéphane SANIAL a ravi les 77 personnes présentes qui se sont régalingées des salades et desserts préparés par les adhérents. Une belle journée qui aura lieu en 2019, **le samedi 26 janvier**.



## Méchoui

Cette année au mois de juin, le méchoui a lieu au nouvel espace du Perron. Une belle occasion de se familiariser, avant la fête, avec ce magnifique local.

Merci aux membres du conseil municipal pour leur investissement et pour le résultat obtenu.



## Fête au village

La fête était programmée cette année les 28 et 29 juillet. Sous l'impulsion des jeunes du village, Classards et membres de l'AJBL, **le concours de pétanque** a réuni 108 doublettes, concours clôturé avec les grillades puis **le bal des jeunes**.

La journée du dimanche était placée sous le signe du Sud avec **la Manade Vincent LOPEZ et la Banda Do Ré**. Un premier **abrivado** (lâché de taureaux dans la rue) est venu émerveiller les spectateurs peu habitués à ce genre de spectacle dans notre région. Pour son discours, notre maire a épaté son audience très nombreuse en arrivant à cheval dans un magnifique habit de torero et en entonnant, accompagné par la Banda Do Ré, sa chanson-discours sur un air bien connu et repris par tous.

Toujours dans l'esprit méridional, **une paëlla géante** a été servie à plus de 200 convives à midi.

Alors que les airs de Banda continuaient de résonner dans le Bourg, la manade a proposé divers **démonstrations et jeux dans les arènes** montées pour l'occasion sur le stade multisports. Les téméraires joueurs qui côtoyaient les vachettes de près ont fait monter l'adrénaline et la température déjà très estivale.

Un nouvel **abrivado** a ensuite permis de poursuivre le spectacle taurin dans le Bourg pour le plus grand plaisir des 450 convives de **la soupe aux choux**, qui ont pu apprécier le talent et la gentillesse des membres de la Manade et de la Banda Do Ré.

La fête s'est clôturée avec l'orchestre GATTE qui a animé **le bal musette**.

**Rendez-vous les 27 et 28 juillet pour l'édition 2019**



# Association des Jeunes de Bard et Lérigneux



Au cours de l'année 2018, l'AJBL aura su une fois de plus unir les villages de Bard et Lérigneux.

L'association a réalisé plusieurs manifestations :

- **Le concours de coinche** qui a remplacé la traditionnelle belote.
- **Le jambon à la broche**, qui a eu plus de succès que les années précédentes, dû à une nouvelle formule plus qualitative.
- **Le concours de pétanque** sur le bel espace du Perron a ramené 34 doublettes, pour jouer sous un soleil radieux.
- **Le bal à Bard** le samedi 24 novembre à la salle polyvalente de Bard au profit de Thomas NIGON et de son coéquipier qui participent au 4L Trophy.



Pour clôturer l'année, nous renouvelons le **partenariat avec "Le Temps Perdu"** pour organiser une soirée fin décembre.

Les membres de l'AJBL sont satisfaits du bon déroulement de chaque manifestation.

Nous remercions les habitants, les mairies de Bard et Lérigneux ainsi que les différentes associations pour leur investissement.



Sur le plan financier, l'association se porte au mieux, nous espérons organiser un week-end de cohésion courant 2019. L'ensemble du bureau est très fier de ses membres et se félicite de voir une nouvelle génération de jeune trublions très motivés se joindre à l'association.

**À bientôt pour de nouvelles aventures avec l'AJBL**



## Les Classards 2000/2001

Comme le veut la tradition, nous avons fait la distribution des brioches dans les maisons lors des fêtes patronales de Lérigneux, puis de Bard 15 jours plus tard, tout en participant aux festivités des weekends. Cette année le groupe totalisait 12 personnes dont 11 Bardois et Bardoises et une écureuil(le).

Nous avons aussi représenté nos villages à l'occasion des jeux inter-classards cette année organisés par les classards de Saint-Bonnet-le-Courreau début juillet. Faute de victoire, nous n'avons pas pu ramener cet événement sur le territoire Bardois, mais comptons sur la relève de la classe suivante pour vaincre en terres Essertinoises l'année prochaine et ainsi devenir organisateur de la prochaine édition.



Les classards de l'an 2000 vous disent donc à bientôt pour de nouvelles animations au sein de l'AJBL ou du comité des fêtes, tandis que les classards de 2001 vous reverront cette année avec la nouvelle génération de classards 2002.

Trêve de bonne vivance, merci de nous avoir accueillis cette année encore et à bientôt !

# Vé Vinau



D'avril à début octobre, le dépôt de pain est toujours présent avec son ambiance bon enfant. Certains dimanches, l'animation "trocs livres" est venue nous rejoindre. Elle a permis d'élargir encore plus les rencontres et discussions entre Vinolois.

Nous remercions les nouveaux volontaires qui nous ont rejoint le dimanche pour la vente du pain, cela nous permet de garder le sourire pour les années à venir malgré une légère baisse de nos adhérents...

L'année 2018 s'est terminée par la fête des lumières au chalet avec la venue du Père Noël et d'un conteur pour enfants.



L'Assemblée Générale aura lieu au Perron le 8 Mars 2019 à 18h30. Toutes les bonnes idées seront les bienvenues pour lancer de nouvelles animations.

**Vé Vinau fêtera ses 10 ans en 2019 !!!**

## Association des Parents d'Elèves



L'APE a réalisé en 2018 les évènements suivants:

Janvier : vente de galettes des rois



16 mai : vente de plants

25 mars : 1<sup>er</sup> loto. Grande réussite. Salle pleine.



29 juillet : stand sucré (glaces et gâteaux) à la fête du village



22 juin : Fête de la musique (4 groupes variés) ! Une très belle soirée.

# Société Communale de Chasse



Les fortes chaleurs et la sécheresse inhabituelle du début d'automne n'ont pas favorisé notre début de saison. En effet, le travail de nos chiens est rendu plus compliqué lors de températures élevées ou de vent diminuant leur capacité olfactive. Et pourtant, il faut savoir que l'odorat de nos fidèles compagnons est 1 000 à 10 000 fois plus développé que celui de l'homme, en étant constitué par plus de 220 millions de récepteurs olfactifs contre seulement 5 millions pour l'être humain.

L'acuité olfactive est conditionnée par la forme de leur tête. Aussi, plus un chien a un museau allongé et plus son odorat est puissant. Ce qui explique que nos chiens de chasse ont toujours une forme de tête de type longiligne. C'est également le cas des chiens de recherche et pistage (personnes, stupéfiants, explosifs).

Vous pourrez venir découvrir quelques races et le travail passionnant de nos auxiliaires à l'occasion du Brevet de Chasse organisé sur notre commune **les 16 et 17 février prochain**.

Malgré ses remarquables capacités, il arrive que le chien soit mis en difficulté dans sa quête par les ruses du gibier, ce dernier utilisant le terrain (route, rivière...) et ses capacités naturelles (saut, double, vol...) pour semer ou leurrer ses poursuivants. Il est donc normal que certaines de nos sorties se soldent par des échecs.

Ceci est parfois incompris, voire mal perçu par les personnes auxquelles le gibier a occasionné des dégâts (vermillis, frottis ou disparition de volaille) et nous pouvons le comprendre. Mais il n'est pas acceptable que cette situation soit génératrice de tensions comme il a pu être le cas ces derniers temps.

Actuellement, il est à savoir, qu'en coordination avec les services de la D.D.T., nous mettons tout en œuvre pour réduire la population de sangliers en accentuant la pression de chasse sur les zones où des dégâts ont été constatés. Et nous nous attacherons à maintenir ces exigences jusqu'à la fermeture prévue fin février.

**L'ensemble des membres de la Société Communale de Chasse vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année**

## FNACA

A la FNACA, l'effectif diminue. Nous sommes 23 hommes à avoir fait l'Algérie, et 12 veuves.

Cette année, nous avons perdu nos copains Roger Maurice GIRAUD de Vinols, et René PRAT du Bourg de Verrières,



Le 8 août, le pique nique à Bard, dans le nouvel espace du perron, a été une réussite.

Nous avons aussi renouvelé, le 14 octobre, à Verrières, notre après-midi marche et jeux, suivi du repas qui affiche toujours complet.

Nous remercions toute l'équipe municipale qui prépare et nous accompagne lors des cérémonies du 19 mars, 8 mai et 11 novembre.

Nous remercions aussi grandement Madame Maryse GIRAUD et Madame Gisèle BRUNEL pour l'album sur les anciens d'Algérie de Bard et de Verrières



## L'association

Créée en 1943, la Truite du Haut-Lignon est une Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (A.A.P.P.M.A.). Nous intervenons dans la gestion piscicole des cours d'eau de 13 communes des monts du Forez, de Lérigneux à Chalmazel-Jeansagnière, secteur qui couvre la partie amont du Vizézy et ses affluents, le Cotayet et le Bouchat, le Pierre-Brune et le Lignon en amont du barrage de Pontabouland.

Afin de pouvoir effectuer les missions qui nous sont confiées par la Fédération de Pêche de la Loire, à laquelle nous sommes affiliées (c'est-à-dire la surveillance de la pêche, la promotion de notre loisir auprès du public, la préservation et la restauration des milieux aquatiques), nous devons détenir des droits de pêche.

Ce travail de collecte et de mise à jour de nos droits de pêche se poursuit d'une année sur l'autre. **C'est pourquoi nous contacterons au cours de l'année un certain nombre d'entre vous qui sont propriétaires de terrain en bord du Cotayet et du Bouchat pour nous accorder ou renouveler le droit de pêche (et donc de passage) à travers une convention d'exercice du droit de pêche. Nous remercions tous ceux qui nous ont déjà répondu favorablement.**

Autrefois appelé bail de pêche, cette convention nous permet surtout d'effectuer nos missions dans un cadre légal. Comme il se doit, nous souscrivons une assurance couvrant nos activités. Si nous avons l'accord du propriétaire, nous pouvons ainsi procéder à un débroussaillage le long du cours d'eau ou effectuer un nettoyage pour retirer branches et arbres cassés du lit de la rivière (comme suite aux chutes de neige fin octobre 2018).



Ecrevisse

## Gestion piscicole

Nous pratiquons une gestion patrimoniale depuis 25 ans ; nous n'effectuons plus de lâchés de truites ou d'alevinage, nous comptons sur la reproduction naturelle de la truite fario pour peupler les rivières et ruisseaux, notamment grâce à la bonne santé de ces cours d'eau de montagne. Partant de la simple constatation que nos cours d'eau étaient en bon état et que la truite sauvage y effectuait son cycle de vie normalement, les dirigeants ont choisi cette politique de gestion, que les équipes dirigeantes suivantes ont érigée comme la ligne de conduite de l'association.

Aujourd'hui, la truite fario sauvage se maintient en bonne densité. Les pêches d'inventaire le démontrent chaque année. Les variations d'une année sur l'autre sont dues aux aléas météorologiques, comme la crue majeure de début Janvier 2018 qui a fortement impacté la reproduction de l'automne.

Quelques ruisseaux des Monts du Forez présentent encore des populations d'écrevisses à pieds blancs. Malheureusement cette espèce fragile disparaît progressivement de nos cours d'eau, très sensible à la moindre pollution, elle est supplantée par l'écrevisse californienne. Cette espèce invasive est porteuse d'une maladie qu'elle transmet aux écrevisses à pieds blancs ; maladie qui peut anéantir une population en quelques mois. Devant sa fragilité et sa raréfaction, sa pêche est interdite depuis 2003, contrairement à celle de l'écrevisse californienne qui est autorisée (espèce classée nuisible).

Nota : Il est formellement interdit d'introduire des espèces invasives dans un cours d'eau, donc de relâcher des écrevisses californiennes que vous auriez pêchées.

## Actions 2018

- Organisation de 3 journées "découverte de la pêche et des milieux aquatiques" auprès des scolaires et centres de loisirs.
- Une journée de nettoyage sur le Lignon suite aux chutes de neige de fin octobre.
- Plusieurs séances d'entretien du plan d'eau des Champas : fauchage, taille... et le gros chantier de l'année 2018 : la vidange et le curage de celui-ci
- Participation aux pêches et opérations d'inventaire et de prospection menées par la Fédération et le SYMILAV.
- Obtention du classement en réserve préfectorale d'un linéaire de 400m sur le Bouchat dans la traversée du Vieil-Ecotay.



Campagne de pêche électrique

Pour plus d'infos : visitez notre site internet [www.truitehautlignon-forez.fr](http://www.truitehautlignon-forez.fr)  
contactez-nous par mail à [truite.hautlignon@federationpeche42.fr](mailto:truite.hautlignon@federationpeche42.fr) ou par tel au 06.30.98.76.28

# Commémoration du centenaire 14/18

## Exposition

Maryse GIRAUD, aidée de Gisele BRUNEL, a organisé des expositions lors des 11 novembre du centenaire de la grande guerre :

- En 2015, l'exposition était consacrée à la mémoire des poilus de la commune
- En 2016, ce fut un hommage aux femmes pendant cette période
- L'année dernière, le rôle des animaux, l'entrée des États-Unis dans le conflit et les blessures de guerre furent à l'honneur.
- Chaque exposition était richement documentée, comme cette dernière, où les nombreux spectateurs ont pu comprendre les rouages de l'armistice et revenir sur les quatre années de ce conflit.

**La municipalité remercie Maryse GIRAUD et Gisele BRUNEL pour leur implication dans la commémoration du centenaire de 14/18.**



## Commémoration

La cérémonie de la commémoration du 11 novembre s'est déroulée devant un public nombreux.

André BONNETAT, président de l'association du pigeon voyageur du Forez, a effectué un lancement de 11 pigeons dont trois étaient ornés chacun de rubans bleu, blanc et rouge.

La chorale "l'air de rien" a murmuré la sonnerie aux morts.

Dans la salle des fêtes, avant de déguster l'apéritif offert par la mairie, la chorale dirigée par Marie-Françoise GIRAUD a chanté une série de chansons évoquant la grande guerre. Au programme la butte rouge, les martyrs de Vingré, la chanson de Craonne ou plus gaiement, vive le pinard et la Madelon, pour terminer par la Marseillaise.

Ce fut un succès pour la chorale qui en chanson a su résumer la grande guerre.





e-mail : [mairiebard@wanadoo.fr](mailto:mairiebard@wanadoo.fr)

site: [www.bard.fr](http://www.bard.fr)